



# Bois Persan Info

Octobre 2012 - numéro 20 - [boispersan@orange.fr](mailto:boispersan@orange.fr) - <http://leboispersan.free.fr>

## Lettre d'information du Syndicat de Copropriété du Bois Persan

Place de Suse, 91400 ORSAY

Directeur de la Publication ⇨  
Serge GOUT, Président du  
Conseil Syndical

Diffusion ⇨  
manuelle dans les boîtes aux  
lettres + courrier ou courriel  
aux Copropriétaires non-  
résidents



Dépôt Légal : Mars 2011 –  
ISSN : 2115-3167 – Gratuit

Tout en souscrivant généralement  
au contenu des articles publiés  
dans "BP Info", le Conseil Syndical  
laisse aux Copropriétaires qui s'y  
expriment la responsabilité des  
opinions et informations émises.

### Appel de Fonds

Tous les fonds appelés au  
1<sup>er</sup> juillet ont été versés.  
Merci !

Prochain appel en  
décembre.

### Commissions existantes

- Immeuble
- Espaces verts
- Finances
- Préparation AG
- Voierie / réseaux
- Accueil des nouveaux

## Convention avec la Mairie

Nos échanges suivis avec la Mairie d'Orsay, qui visaient à pérenniser les accords passés autrefois entre le premier Syndic du Bois Persan et le Maire de l'époque, tout en faisant respecter notre statut de résidence privée, non ouverte à la libre circulation, aboutissent à une impasse juridique.

Les informations plus détaillées au sujet de cette situation sont disponibles auprès du Conseil Syndical.

## Terrain de la Cyprenne

Le terrain de la Cyprenne qui longe l'avenue du Bois Persan, à l'Est de la résidence et appartient à la commune des Ulis, est à vendre depuis plusieurs années. La viabilisation de ce terrain, et donc sa vente, est problématique car elle nécessiterait un branchement sur les réseaux d'eau de notre Copropriété, ce qui est difficilement acceptable par notre Assemblée Générale de Copropriétaires.

En 1975, plusieurs Copropriétaires du Bois Persan se sont groupés pour acquérir une parcelle voisine de notre domaine et y faire bâtir la série de garages situés à droite en entrant dans la résidence. (photo ci dessous)

Le terrain de la Cyprenne pourrait peut-être faire l'objet d'une opération similaire. Dans cette éventualité, Messieurs London, Bucquet et Balesta sont d'accord pour témoigner à propos de la création et du fonctionnement de la « Société des 34 Garages du Bois Persan ». Ils proposent la date du LUNDI 19 NOVEMBRE à 20h, dans le local syndical. Cette réunion est ouverte à tous les Copropriétaires intéressés.

Contact provisoire :  
[boispersan@orange.fr](mailto:boispersan@orange.fr)



## Encombrants et encombrants

Il y a ceux qui peuvent être déposés sur le trottoir, et qui seront inexorablement broyés dans la benne de ramassage, mais il y a aussi tous ceux qui peuvent encore servir: jeux, meubles, vélos... Ces encombrants là seraient heureux de retrouver une seconde vie si, dans un souci de partage, ils étaient déposés au local dédié à Emmaus à la déchetterie du SIOM ( site : [www.siom.fr](http://www.siom.fr), pour consulter les horaires d'ouverture ).

## Désherbage des trottoirs, oui, mais comment ?

Depuis le Grenelle de l'Environnement les directives européennes sont de tendre au zéro-phytosanitaire. Nous, Copropriétaires du Bois Persan, sommes concernés plus particulièrement par le désherbage des trottoirs et fils d'eau. En effet si ce désherbage ne doit pas être fait chimiquement, il doit l'être par des techniques alternatives, qui ne sont pas familières à notre prestataire actuel d'entretien des espaces verts.

Sur les conseils du service des espaces verts d'Orsay des devis de désherbage alternatif ont été demandés. Ils seront soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale.

En attendant, en l'absence de désherbage chimique, il n'est pas interdit à chacun de nous d'arracher les plantes de trottoirs qui poussent devant chez nous, ou même, au cours de nos promenades dans le domaine, sur des trottoirs communs...